

Mesdames, Messieurs,

Suite au Conseil d'administration du 3 novembre 2020, la tarification de la demi-pension change à partir du 1^{er} janvier 2021.

Pour les demi-pensionnaires :

Soit inscription au **seul forfait de 5 jours** au tarif de 152.78€ pour le 2^{ème} trimestre, merci de remplir le formulaire et de le déposer au bureau A110.

Soit la facturation sera faite au **repas au tarif de 4.10€**, dans ce cas il faut alimenter le compte et réserver le repas.

Pour cela, 1^{ère} étape : j'alimente le compte **en amont** comme pour le compte cafétéria. Il faut qu'il y ait de l'argent sur le compte pour pouvoir effectuer la réservation. Pour cela merci de privilégier le paiement en ligne par carte bancaire sur le site du lycée, ou par chèque à l'ordre du lycée Marc Bloch avec le nom et la classe de l'élève au dos à déposer dans la boîte à lettre à l'entrée du lycée, et enfin pour les espèces au bureau A110. Un montant minimum de 20€ est demandé.

2^{ème} étape, je réserve **obligatoirement** mon repas avant 9h45. Cette réservation s'effectue soit en ligne (à privilégier) sur le site du lycée en se connectant avec les mêmes identifiants que pour le paiement (il est alors possible de réserver jusqu'à 90 jours à l'avance) soit sur une borne du lycée avec la carte région (bornes situées à la vie scolaire, devant la salle des professeurs et près du réfectoire).

Lors de la fin de scolarité, il faut impérativement fournir un RIB au bureau A110 pour le remboursement de l'argent qui resterait sur le compte.

Rien ne change pour les internes.

Cordialement

Pour l'équipe de direction

La gestionnaire

Marie PICQUART